

## Religion

# Le rite de la confirmation connaît un retour de flamme

**À la veille du dimanche des Rameaux, retour sur une tradition dont le sens a évolué mais qui ne connaît pas la crise auprès des réformés vaudois.**

Marie Destraz Protestinfo  
Odile Meylan Photos

Dimanche 10 avril, un peu plus de 350 jeunes réformés vaudois de 14 à 16 ans participeront au culte des Rameaux. Une célébration qui sonne le glas de leur enseignement religieux, soit quatre ans de catéchisme. Et comme le veut la coutume chez les protestants réformés, aux Rameaux, les jeunes peuvent demander le baptême, la confirmation de celui-ci ou simplement une bénédiction de fin de catéchisme. Miroir d'une société qui continue de se séculariser à grands pas, le nombre de catéchumènes présents aux Rameaux se réduit comme peau de chagrin. Pourtant, au sein de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV), la confirmation ne connaît pas la crise, au contraire.

La raison? «Le catéchisme a longtemps été imposé par les parents. Aujourd'hui, plus de jeunes demandent eux-mêmes à le rejoindre», note Sylvie Dépraz, diacre jeunesse de l'EERV dans Les Chamberonnes. Sur les douze participants aux Rameaux que compte cette région, neuf demandent la confirmation. «La jeunesse n'est pas gagnée par une foi plus débordante qu'autrefois, mais par des questionnements de sens. Comme un arrêt sur image, les Rameaux sont l'occasion d'exprimer avec honnêteté là où ils en sont dans leur chemin de foi», ajoute la diacre.

## Une volonté individuelle

L'affirmation de l'identité chrétienne et réformée est centrale chez les catéchumènes qu'elle ac-



«Un engagement personnel dans la foi»

### Alyssa, 15 ans

«La confirmation marque mon engagement personnel dans la foi. Je confirme le choix de mes parents pris au moment de mon baptême et je m'assure aussi

une place dans la grande famille de Dieu. Si un jour je devais moins croire, un retour à la religion serait ainsi tout de même possible, car j'y aurais toujours une place.»



«Mon entrée officielle chez les protestants»

### Ludovic, 15 ans

«Dimanche, je serai baptisé. Ce rite marque la fin de mon catéchisme et mon entrée officielle dans la communauté des protestants. Je me considère comme

protestant, de par mes origines, ma culture et mon éducation, même si je ne me reconnais pas toujours dans la pratique religieuse et que je ne vais pas au culte le dimanche matin.»

«Le catéchisme a longtemps été imposé par les parents. Aujourd'hui, plus de jeunes demandent eux-mêmes à le rejoindre.»

Sylvie Dépraz, diacre jeunesse de l'EERV dans Les Chamberonnes

compagne. Aujourd'hui, le rite de la confirmation marque moins l'engagement dans la vie de l'Église et de la communauté qu'un positionnement individuel s'agissant de sa foi et de son rapport à Dieu, constate à son tour Dina Rajohns, pasteure de la paroisse de Granges et environs, dans la Broye: «Dans une société globalisée, aux offres spirituelles

multiples, affirmer son identité chrétienne singularise», précise-t-elle.

«La confirmation est un rite de passage porteur de sens et structurant. Le jeune reprend à son compte le choix du baptême fait par ses parents. Cette décision l'engage dans son rapport à Dieu, aux autres et au monde», décrit Dina Rajohns. Reconnaissance du baptême donc, c'est-à-dire de l'alliance entre le croyant et Dieu, «ce rite marque aussi un cheminement spirituel et le lien à l'Église et à la communauté chrétienne», ajoute le pasteur Vincent Guyaz, membre du Conseil synodal (exécutif) de l'EERV. Cette année, cinq des six jeunes qui terminent leur catéchisme dans sa paroisse de Sauteruz, dans le Gros-de-Vaud, demandent la confirmation. À Granges et environs, ils sont onze sur quatorze. Une large majorité donc.

«L'engagement est aujourd'hui plus relatif et plus naturel», résume Vincent Guyaz. Cette évolution pousse l'EERV à revoir le che-

min qui mène à la confirmation, «en axant les trois premières années de catéchisme sur des activités de lien, suivies d'une année d'initiation aux fondamentaux de la foi chrétienne», développe le conseiller synodal. Et d'ajouter que «ce parcours ne doit pas être figé, mais rester ouvert aux personnes désireuses de le rejoindre plus tard, avec plus de maturité».

## Un pass pour la cène

Autant dire qu'en quelques siècles, le sens de la confirmation a évolué. À l'origine, «il s'agissait surtout de sanctionner l'instruction religieuse des jeunes protestants et leur donner accès à la cène», explique Christian Grosse, historien du christianisme à l'Université de Lausanne. En effet, si le baptême des adultes prévalait dans le christianisme primitif, la Réforme maintient le baptême des enfants introduit au haut Moyen Âge. Une pratique qui pose alors la question de la ratification de ce qui a été imposé. Résultat, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, les enfants suivent

un enseignement religieux bouclé par un examen.

En Suisse romande, il faut remonter en 1537 pour en trouver mention dans les articles de Calvin et Farel, puis dans le catéchisme de Calvin en 1542. Mais ce n'est que dix ans plus tard qu'un premier texte formalise «La manière d'interroger les enfants». La pratique devient un rite à partir de 1713, avec la première liturgie ou «Manière de recevoir les catéchumènes» du pasteur neuchâtelois Jean-Frédéric Ostervald. «Il s'agissait moins d'exprimer ce en quoi l'enfant, âgé d'une dizaine d'années, croyait, que ce en quoi l'Église croyait. Et de le faire à la première personne du pluriel», note Christian Grosse.

Le rite intervient à la fin de l'instruction catéchétique. Son objectif: autoriser l'accès à la cène, en vérifiant la bonne compréhension de ce sacrement. Les garçons ont alors le droit de s'asseoir sur les bancs des adultes. Car jusque-là, ils étaient relégués au pied de la chaire avec les femmes...

## Un Airbnb des festivals est lancé à Nyon

### Hébergement

Les acteurs du tourisme et les manifestations veulent que les spectateurs et les bénévoles trouvent plus facilement un logement en ville.

Finies les distanciations sociales après deux éditions en virtuel. Alors que Visions du Réel accueille à nouveau pleinement des spectateurs dans les salles depuis vendredi, la manifestation espère aller plus loin encore dans le rapprochement entre la population et son public national et international.

Une plateforme en ligne, sorte d'Airbnb des festivals, a été lancée il y a quelques jours pour faciliter l'accueil de ces spectateurs chez les habitants de la région.

Ce projet est né durant la pandémie sous l'impulsion du groupement des festivals (Les Hivernales, Visions du Réel, Caribana, Paléo Festival, Rive Jazzy et le far\*) et par Nyon Région Tourisme.

«Nous souhaitons jouer sur l'environnement de se rencontrer et de solidarité, dans un esprit de circuit court et de slow tourisme», explique Didier Miéville, directeur de l'organe touristique régional. Les hébergements sont invités à déposer leur annonce sur [www.festivalsnyon.ch](http://www.festivalsnyon.ch).

«Il existe le mythe qu'il n'y a plus une chambre à louer dans la région pendant Paléo. Mais c'est faux.»

Didier Miéville, directeur de Nyon Région Tourisme

L'un des objectifs est de permettre aux bénévoles qui travaillent dans ces manifestations de trouver un logement alternatif, moins coûteux.

«Dans le cadre de Visions du Réel, nous avons par exemple des

étudiants qui participent à des ateliers et à des rencontres avec des professionnels dans le cadre de leur formation, cite Martine Chalverat, directrice administrative et opérationnelle. Nous voudrions qu'ils puissent rester à Nyon pour la durée de la manifestation. Histoire qu'ils profitent de la communauté Visions du Réel.»

## Campings décentralisés

Tous les festivals devraient tirer profit de la nouvelle plateforme. L'idée est qu'en été, pendant Paléo, des bouts de pelouse dans les jardins privés puissent être proposés comme petits terrains de camping. Mais Didier Miéville n'oublie pas les infrastructures hôtelières. La plateforme regroupe aussi toutes les offres professionnelles, des hôtels aux B&B.

«Il existe le mythe qu'il n'y a plus une chambre à louer dans la région pendant Paléo, note Didier Miéville. Mais c'est faux. La nouvelle offre doit aussi mettre en lumière les disponibilités dans les hôtels.» **Raphaël Ebinger**

## Un Lausannois a été primé lors des Grammy Awards

**Récompense**  
L'ingénieur du son lausannois Philippe Weiss a gagné dimanche soir l'équivalent d'un Oscar pour la musique. Il est le 6<sup>e</sup> Suisse à remporter une telle distinction.

Lors de la cérémonie qui honore chaque année les meilleurs enregistrements de l'industrie de la musique, le DJ et producteur sud-africain Black Coffee a remporté le prix du meilleur album dance/electronic de l'année. L'œuvre en question intitulée «Subconsciously» a été mixée principalement par Philippe Weiss, a indiqué vendredi Swiss Music Export, qui fait la promotion des musiques actuelles suisses à l'étranger.

Ce mixeur et ingénieur du son de 49 ans a travaillé avec les plus grands noms du secteur musical suisse et international. La liste est

longue et inclut des artistes aussi différents que Madonna, Charles Aznavour, Alicia Keys, Bastian Baker, Kendrick Lamar ou Stress.

Philippe Weiss a entamé dès 2015 sa collaboration avec Black Coffee. Il a mixé l'album «Pieces Of Me» qui a fait largement connaître à l'international le musicien africain. Depuis, il a mixé presque tous les enregistrements de l'artiste.

Philippe Weiss travaille dans le domaine du son depuis bientôt trente ans. Le Lausannois s'est formé à Londres et à New York, il a fait ses armes au «mythique» studio Davout, à Paris, avant de se mettre à son compte et de créer ses propres studios d'enregistrement.

Aujourd'hui, il travaille dans sa maison de la banlieue parisienne, où il a installé un studio. Parallèlement à ses activités de mixeur et ingénieur du son, Philippe Weiss enseigne à la Haute École de musique de Lausanne. **ATS**

## Prison ferme pour un mendiant des feux rouges

### Justice

Un homme d'une vingtaine d'années écope de 170 jours de détention pour injure contre fonctionnaires et infraction à la circulation routière.

C'est une nouvelle manière de mendier qui voit le jour dans la capitale vaudoise: demander de l'argent à la fenêtre des automobilistes arrêtés aux feux rouges. «C'est effectivement une pratique que nous observons à Lausanne. Nous intervenons dès que nous en sommes informés», confirme Sébastien Jost, porte-parole de la police municipale.

Un de ces mendiants vient d'être condamné à de la prison ferme, pour infractions aux règles de la circulation et injure ou menace contre autorités et fonctionnaires. Il faut dire qu'il était particulièrement irascible.

Âgé d'une vingtaine d'années, l'homme est originaire de Bulgarie. Sa méthode est systématique: il quémande aux feux de signalisation en cheminant entre les véhicules arrêtés et en n'hésitant pas à se mettre devant les voitures avec une pancarte sur laquelle il a écrit «J'ai Faim».

En mars 2021, un policier lausannois au volant de sa voiture de service repère son manège. Il lui demande d'arrêter. Le mendiant ne répond pas aux injonctions de l'agent. Ce dernier le reconduit alors sur le trottoir et lui confisque sa pancarte... De rage, l'homme fait mine de vouloir briser la vitre de la voiture de police avec le poing, et gratifie le policier d'un doigt d'honneur. Il prend la fuite, non sans avoir lancé une branche, des feuilles et des déchets en direction de l'agent.

Le mendiant se fait ensuite remarquer dans le passage sous-voies de la gare de Coppet. Il est avec deux compatriotes. Deux contrôleurs CFF suivent le petit groupe qui vient de faire du grabuge dans un train. Notre homme se retourne soudainement, il donne un coup de poing dans le ventre du premier contrôleur et un coup de pied dans les parties génitales du second. Les gendarmes font usage d'un spray au poivre pour maîtriser le forcené qui parvient encore à donner un coup de pied dans la jambe d'un policier. Il est enfin menotté.

### Il déchire son amende

L'homme fait encore parler de lui en mai de la même année à l'avenue de Provence à Lausanne. Des policiers le verbalisent alors qu'il mendie au milieu de la route avec sa pancarte. Il règle son amende sur-le-champ, mais il décide soudain de la déchirer et de la lancer contre les policiers. Il en pousse un au niveau du gilet pare-balles avant d'être menotté.

Comme cet homme ne dispose d'aucun revenu, le procureur du Ministère public de l'arrondissement de Lausanne chargé du dossier a décidé d'une peine de prison ferme. L'écope ainsi de 170 jours de détention et d'une amende de 400 francs. Il devra aussi assumer les frais de procédure d'un montant de 3075 francs.

Laurent Antonoff